

## **20250120 Tribune de Lyon**

<https://tribunedelyon.fr/justice/exclusif-foyer-pour-jeunes-migrants-la-metropole-de-lyon-engage-le-bras-de-fer-contre-la-mairie-decully-et-letat/>

### **Exclusif. Foyer pour jeunes migrants : La métropole de Lyon attaque la mairie d'Écully et l'Etat**

La rédaction



Le maire LR d'Écully Sébastien Michel. © Maxime Gruss

La métropole de Lyon a assigné en référé la mairie d'Écully pour dénoncer le blocage du foyer de jeunes migrants prévu sur la commune de l'Ouest lyonnais. L'audience se tient ce lundi après-midi au tribunal administratif de Lyon, selon les informations de *Tribune de Lyon*. La métropole reproche à la mairie d'entraver volontairement l'ouverture de ce foyer. Le bâtiment appartient à la communauté urbaine, mais il est soumis à autorisation de la commune, étant situé sur son territoire.

Il s'agit d'une ancienne école d'ingénieur que la métropole a racheté et réhabilité en 2021, et qui a déjà servi à héberger des familles ukrainiennes après la guerre déclenchée par la Russie. La métropole a prévu d'utiliser ce bâtiment pour regrouper les jeunes migrants en attente d'évaluation de leur minorité ou de leur majorité.

Cette évaluation relève des compétences sociales de la métropole. Le nombre de primo-arrivants a explosé, passant de 1200 à 3000 au cours de ces trois dernières années. Les trois foyers existants sont saturés, et la note des nuits d'hôtels a grimpé jusqu'à 6 millions d'euros. Pour la métropole, ce foyer vise à mieux organiser l'évaluation, en confiant la mission à Forum réfugiés sur un seul site. Et à économiser des frais d'hébergement.

*Lire aussi sur Tribune de Lyon : [Sylvie Guillaume, présidente de Forum Réfugiés : « On ne peut pas traiter les réfugiés comme un marché »](#)*

Le maire d'Écully s'est opposé au projet, accusant la majorité écologiste de la métropole de lui avoir imposé « sans aucune concertation », dénonçant « le mépris des communes ». [Sébastien Michel, possible candidat \(LR\) aux futures élections métropolitaines](#), a aussi fait du foyer de jeunes migrants un sujet très politique. « Vous pouvez compter sur moi pour ne rien lâcher et continuer, chaque jour, à défendre l'identité d'Écully et à tout mettre en œuvre pour

*vous protéger* » a-t-il écrit à ses administrés en octobre dernier. Le maire a bloqué l'autorisation d'ouverture du bâtiment.

L'offensive juridique de la métropole met en cause l'État par ricochet. La préfecture pourrait en effet se substituer à la mairie pour autoriser l'ouverture du bâtiment, ce qui n'a pas été le cas. La métropole s'estime empêcher de pouvoir exercer sa mission d'accueil et d'évaluation. D'où le recours au juge administratif pour débloquer la situation. La décision doit être rapidement rendue.